



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

CONSEIL D'ECOLE n°2 le mardi 15 mars à 18h

Présents : Mmes Combaz, Jamet, Veyrat-Masson, Marin, Michel, Farys, Vernaz C., Deville, Rimboud, Cusin-Rollet, Cornet, Mrs Hennequin, Battentier

Excusés : Mme Roubeau

Ordre du jour :

- Activités des classes, projets
- Point financier de l'association sportive de l'école de Marthod
- Sécurité à l'école et PPMS
- Rythmes scolaires
- Rentrée prochaine
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

1) Activités des classes et projets

Maternelles	CP/CE1	CE1/CE2	CM1/CM2
Médiathèque Cinéma Sortie Forêt sur la commune de Césarches Sortie Tipi et chèvrerie à Marthod Ateliers cuisine		Cinéma Piscine	Piscine cette période Cinéma 4 jours de ski de fond
Spectacle de Magie pour Noël Participation de toutes les classes au rallye mathématiques de la Savoie. Séances de cirque depuis le 22 janvier. Spectacle le vendredi 8 avril à la salle des fêtes de Marthod à 18h pour les maternelles, à 19h15 pour les élémentaires.			

Séance de cirque dans la salle des fêtes : Les enseignants ont pu constater que lors de leurs séances de cirque du vendredi, des personnes viennent dans la salle pour boire le café, préparer d'autres événements alors que la salle est réservée par l'école jusqu'à 16h30. Cela perturbe le bon fonctionnement des séances en attirant l'attention des enfants.

Rappel de la mairie : la salle est réservée aux classes sur ce créneau, c'est à respecter pour le bon déroulement des séances de cirque.

Activités à venir :

- Vendredi 13 mai, toute l'école se rendra à Grenoble au cirque Pinder. (rendez-vous à l'école dès 7h45)
- Les classes de CE et CM bénéficieront d'une animation de la FRAPNA sur les cours d'eau les 29/04 et 18/05.
- Sortie chez le maraicher pour les maternelles avant les vacances d'avril.
- Préparation d'une exposition sur les œuvres liées au cirque pour la kermesse de fin d'année

ERRATUM calendrier scolaire :

Le pont de l'ascension aura lieu du mercredi 4 mai après la classe 11h30 au lundi 9 mai.

2) Point financier de l'association sportive de l'école de Marthod en milieu d'année scolaire

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Cinéma pour les 5 classes	481	Photos de classe	542
Malette de cirque	376	Subvention sou des écoles	10 000
Dépenses fonctionnement (timbres, pot parents...)	58		
Dépenses classes (petits matériels sciences, ateliers cuisine, livres à 1€...)	224		
Spectacle de magie	1000		
1ères séances de cirque	1364		
Sortie tipis	80		
Sortie à la ferme	24		
Vélos	833		
Tapis de gym	790		
Transports	288		
Piscines CP et CE	1038		
Assurance	77		
Prêt de skis de fond	150		
Moniteur de ski	402		
Total	7185		10 542

Budget demandé en mairie pour la rentrée 2016.

Afin d'appliquer les nouveaux programmes en vigueur, les collègues de maternelles demandent à la mairie si un budget de 500 euros pourrait leur être alloué afin d'acheter de nouveaux jeux.

De nouveaux programmes rentreront en vigueur à la rentrée 2016 pour les cycles 2 et 3. Les enseignants souhaitent les appliquer durant un an avant de commander de nouveaux manuels scolaires.

3) Sécurité à l'école et PPMS

Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sécurité) et de la conduite à tenir par les parents :

Les élèves pourraient être contraints de rester confiner à l'intérieur de l'école. Un exercice de confinement a eu lieu début janvier. Après cela, une information aux parents a été collée dans les cahiers afin que chacun connaisse la marche à suivre.

Ce PPMS a été envoyé à l'inspection et aux différents services de secours.

Une difficulté a été rencontrée lors de l'exercice, le téléphone fixe sans fil de l'école n'émet pas jusque dans la partie ancienne de l'école. Il faudrait avoir un poste téléphonique dans cette partie.

Le problème de l'intrusion dans l'école n'est pas réglé. La mairie y travaille.

Sécurité aux abords de l'école : le problème du stationnement des parents sur le parking devant l'école n'est pas réglé. La directrice souhaiterait que le maire intervienne. La mairie y réfléchit mais ne peut pas se permettre de répondre rapidement à cette demande.

4) Rythmes scolaires

Les enseignants sont globalement plus satisfaits des nouveaux rythmes scolaires cette année par rapport à l'année écoulée. Cependant, ils constatent une fatigue accrue des enfants ainsi qu'une baisse de concentration. Les parents font le même constat.

5) Rentrée prochaine

A l'heure actuelle, 14 futures petites sections se sont inscrits en mairie. Si des familles pensent quitter l'école pour cause de déménagement ou autre, elles sont priées d'en informer l'école afin que les enseignants puissent organiser au mieux la rentrée prochaine.

6) Travaux et aménagements divers

- Demande d'un panneau d'affichage plus grand,
- Boîte aux lettres à imperméabiliser
- isolation phonique des classes de maternelles,
- sols du couloir du vieux bâtiment à rénover,
- classe de Clotilde (WC + peinture),
- toilettes maternelles à revoir pour cause de forte odeur d'urine,
- rangement ordinateurs afin de pouvoir les recharger facilement,
- chéneau dans la cour du haut, pelouse à replanter car beaucoup de boue
- Côté maternelle : agrandissement du hall d'entrée du côté de chez Marie-Laure afin d'avoir plus de place pour habiller les enfants, pour cela, les enseignants proposent d'enlever les toilettes adultes.

7) Questions diverses

- **En lien avec la cantine :**

Les enfants se plaignent du bruit dans la salle des fêtes lors de la cantine. La mairie y travaille.

Les parents d'élèves délégués demandent : quelles mesures sont prises pour les éléments perturbateurs ? La mairie suit de près le comportement de ces enfants et contacte les parents régulièrement.

Les parents délégués annoncent que des enfants se plaignent auprès de leurs parents, que des agents leur manqueraient de respect verbalement. Monsieur le maire répond qu'il souhaite une déclaration écrite de la part des parents concernés afin d'avoir des faits précis.

- **En lien avec les transports :**

La prestation des cars est critiquée par certains parents tant sur le plan de la sécurité, que de la ponctualité. Selon le maire qui constate les mêmes choses, c'est une compétence de la CORAL.

Les parents délégués énoncent que le conducteur chargé du trajet du bas du mercredi midi a été remarqué par sa tendance à être pressé et à presser les enfants.

Les parents délégués relatent le fait suivant : sur la plaine, à l'emplacement des poubelles de tri, le car ne se gare pas correctement pour permettre l'accès des enfants. La sécurisation des arrêts est en cours de réflexion. Des photos et un courrier écrit concernant ce problème ont été transmis au maire. Monsieur le maire a envoyé cette requête à Coral.

Le maire précise qu'il s'occupe de ce problème de transport auprès de Coral et que l'action serait encore plus efficace si les parents d'élèves contactaient le service du transport de la CORAL.

- **En lien avec les TAP**

Il y a un décalage entre le comportement des enfants en classe et dans le cadre des TAP. Une concertation entre les agents et les enseignants pourrait être envisagée pour s'accorder sur les règles applicables dans ces différents contextes.

Séance levée à 19h40